



## Examen professionnel fédéral de spécialiste de la nature et de l'environnement – répétition de l'examen Programme d'examen 2025

### Dates administratives

24.02. – 28.03.2025

au plus tard le 02.05.2025

au plus tard le 13.08.2025

Les candidat-e-s soumettent leurs inscriptions.

Le secrétariat d'examen informe les candidats de la décision d'admission de la commission d'examen.

Le secrétariat d'examen envoie la convocation à l'examen par la poste.

### Dates d'examen

<i>Épreuve</i>	<i>Dates</i>	<i>Forme</i>	<i>Informations supplémentaires</i>	<i>Durée</i>	<i>Lieu</i>
<i>Première épreuve</i> <b>Mise en œuvre du droit relatif à la nature et à l'environnement ; gestion de l'environnement en entreprise</b>	À définir, entre 15.09. et 26.09.2025	écrit		4 heures	sanu, Bienne
<i>Deuxième épreuve</i> <b>Etude de cas</b>	15.09. – 26.09.2025 evtl. 29. + 30.09.2025	oral	Les dates et heures d'examen personnel ainsi que les experts attribués sont communiqués avec la convocation (voir date ci-dessus).	1.5 heures	sanu, Bienne
<i>Troisième épreuve</i> <b>Travail de brevet</b>  – Soumission du concept global avec l'inscription – Mise en œuvre du projet et rédaction du rapport – Date limite de remise du rapport – Présentation et entretien avec les experts	jusqu'au 28.03.2025  03.05. – 31.08.2025  01.09.2025 03.11. – 14.11.2025	   écrit oral	  Feedback sur le concept global avec la décision d'admission (voir date ci-dessus)  Remise en format PDF et en version papier (un exemplaire) Les dates et heures d'examen personnel ainsi que les experts attribués sont communiqués avec la convocation (voir date ci-dessus).	   40 minutes	   sanu, Bienne

### Bases réglementaires en vigueur (voir <https://fr.umweltprofis.ch/eidgenoessische-pruefungen>)

- Règlement d'examen du 07.05.2018
- Directives du 06.02.2025